

---

# Gérer les risques technologiques

---

## Analyser les enjeux du territoire

**Bruno DEFRANCE**  
**DDT du Rhône**

# Définition : les enjeux

Les **enjeux** sont les personnes, biens, activités, éléments du patrimoine culturel ou environnemental, menacés par un aléa ou susceptibles d'être affectés ou endommagés par celui-ci.

Les enjeux sont liés à l'occupation du territoire et à son fonctionnement

Pour le PPRT, l'objectif est la protection des personnes



# Caractérisation des enjeux

## ➤ Objectifs :

- ↪ Identifier les éléments d'occupation du sol
- ↪ Comprendre le fonctionnement du territoire
- ↪ Mettre en évidence des enjeux particuliers

## ↪ Résultats à obtenir :

- ↪ une carte de synthèse des enjeux du territoire
- ↪ des cartes thématiques explicatives (urbanisation existante, ERP, infrastructures de transport...)?

## ➤ Qui ? : l'Etat, avec les collectivités locales et les gestionnaires locaux



## Synthèse des enjeux - Fictive 1

### Typologie du bâti

- Activités
- Equipement
- Habitat

### Etablissements Recevant du Public

- ERP sensible toutes catégories confondues
- ERP de catégorie 2 (hors ERP sensible)
- ERP de catégorie 3 (hors ERP sensible)

### Centre de secours

- Caserne des pompiers

### Espaces publics ouverts

#### Usage permanent

- Jardins ouvriers
- Terrains de sport

#### Usage périodique ou occasionnel

- Champ de foire

### Infrastructures de transports

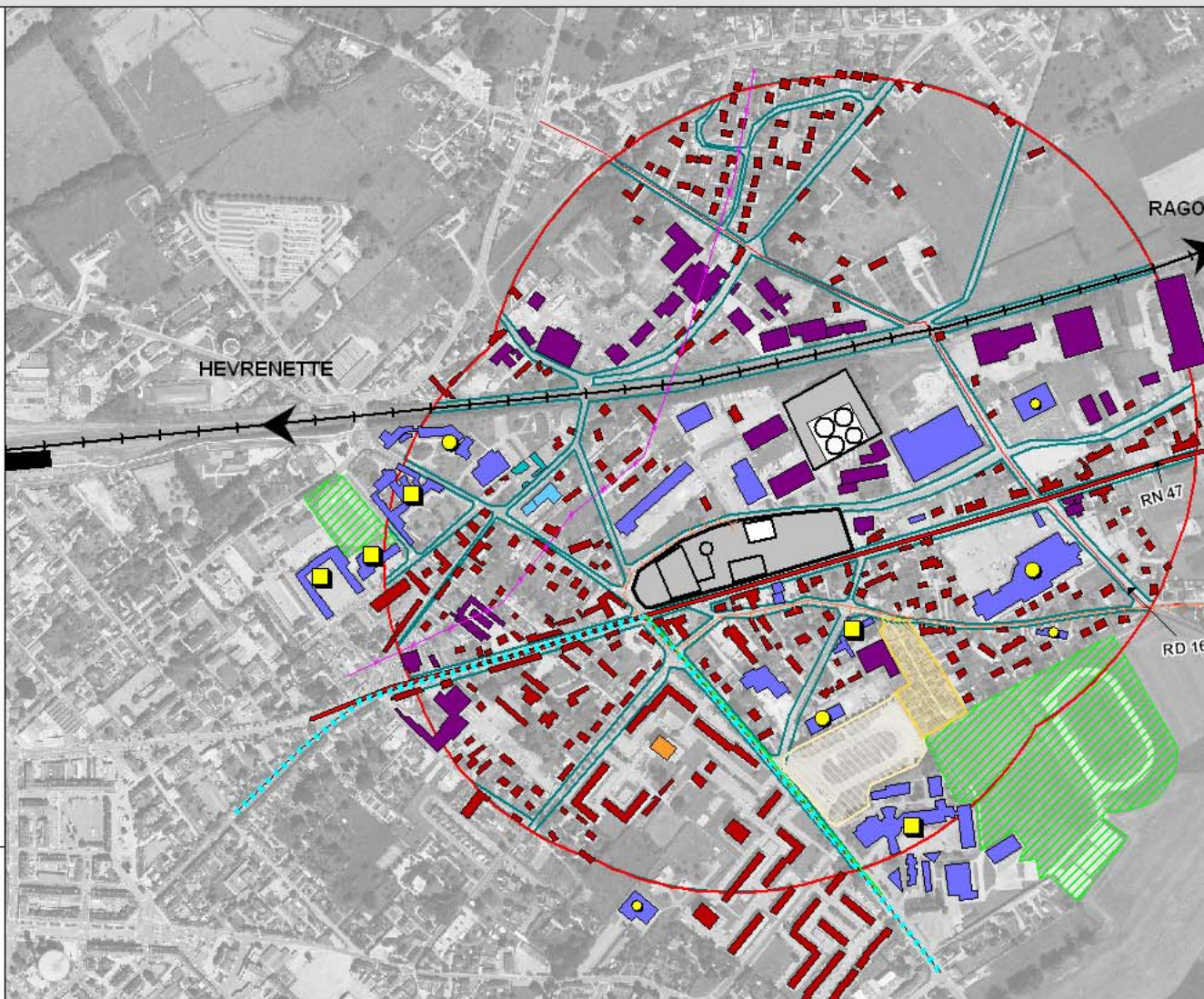
- Grandes voies structurantes
- Autres voies structurantes
- Piste cyclable
- Ligne de bus
- TMD
- Voie ferrée
- Gare

### Ouvrages d'Intérêt Général

- Antenne relais FTélécom
- Poste GDF
- Ligne électrique

### Éléments de repérage

- Périmètre d'étude
- Limites d'îlots
- Entreprises sources



### Note méthodologique :

Pour réaliser la carte de synthèse des enjeux cinq points ont été repris :

1. La détermination de la typologie du bâti repose notamment sur une analyse du bâti de la BDTopo.
2. Concernant les ERP, les établissements dits "sensibles" relatifs à la santé et à l'enseignement, ainsi que les établissements présentant une capacité d'accueil importante (catégorie 2 et 3 dans le cas de Fictive 2), sont mis en avant à l'aide d'un symbole spécifique. La caserne des pompiers en tant que centre de secours est plus particulièrement mise en évidence.
3. Les usages identifiés ont été repris dans leur intégralité.
4. Les infrastructures de transports sont reprises en intégralité hormis les voiries de desserte locale.
5. Les OIG ont été repris dans leur intégralité.

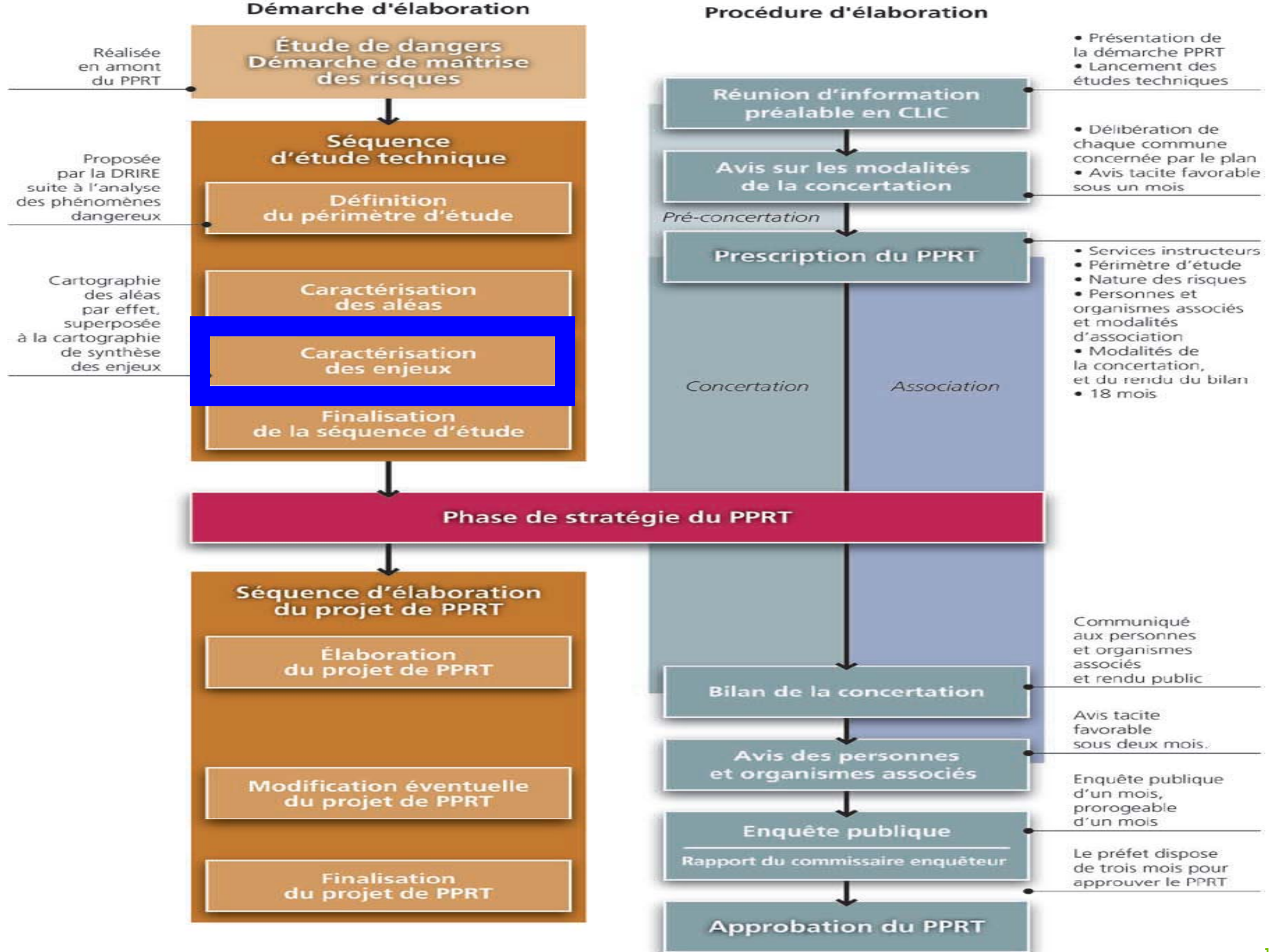


Fig. 17 - Coordination entre démarche d'élaboration et procédure d'élaboration du PPRT



# Les investigations complémentaires

➤ **Approche de la vulnérabilité et estimations foncières sur les secteurs concernés**

➤ **Objectif : affiner la stratégie du PPRT et préciser la réglementation**

➤ **Ex: zones d'habitat:**

- caractérisation du bâti (aléas TF à M)?
- identification du nombre de logements (TF+ à F)?

**Ex: zones d'activité:**

- identification des propriétaires et occupants (TF+ à F)?
- éventuellement, caractérisation du bâti par grand type (TF+ à M)?

**Les collectivités locales dans le cadre des personnes et organismes associés sont consultées sur la définition du programme de ces investigations**

**Merci de votre attention**